



OK...NOUS VOUS DISONS TOUT !...

FBX :

Etant à l'origine de la question posée au CE et relayée par notre affichage, il était logique que la délégation SUD monte au créneau ...**ce qui fut fait !...**

Reconnaissons que pour une fois les représentants de la Direction locale ne se sont pas dérobés face aux questions des représentants du personnel.

Nous vous invitons d'ores et déjà à prendre connaissance du débat qui ne manquera pas de figurer in extenso dans le Procès-Verbal consacré à cette réunion dès sa parution (Quand ?)

Le point positif aura été les explications claires et les réponses de Christophe PREVE par rapport aux soucis rencontrés qui finalement se montent à 2, l'un lié à la qualité d'une pièce sur le sectionneur de terre, l'autre sur le risque de désengrènement pour les T2.

Si nous avons apprécié l'honnêteté de Christophe PREVE (Directeur R&D) qui a reconnu les mauvais choix des personnes concernées par ce dossier, il est évident que cela se traduira par un coût **important** pour l'établissement afin de remettre en conformité les produits, soit déjà installés, soit repris en usine pour le stock.

A noter aussi que la reprise d'un volume de commandes pour l'Allemagne n'est pas non plus assurée pour le moment...avec pour conséquences l'arrêt des 3/8 donc un retour en 2x8 fin octobre... et aussi l'arrêt des contrats intérimaires.

A suivre...

Dossier CARLOS :

S'il est un dossier qui n'autorise pas à la plaisanterie, c'est bien celui-ci !...

En effet, il n'est pas normal qu'un Syndicat s'autorise à affabuler sur le sujet.

A SUD nous continuons à suivre ce dossier et cela le plus sérieusement du monde et n'avons pas de leçons à recevoir.

Alors effectivement, depuis notre tract du 5 octobre, rien de bien nouveau, sinon différents échanges avec Carlos pour l'assister dans ses diverses démarches, ne nécessitant pas pour l'instant d'informations spécifiques.

Par contre, nous nous sommes trouvés bien isolés **en fin** de réunion DP de jeudi dernier quand la RH daigna répondre d'une façon cinglante à notre revendication concernant l'arrêt de la procédure engagée par la Direction à l'encontre de Carlos et sa réintégration immédiate dans les effectifs T&D MACON.

Si la réponse de la RH «*je n'ai pas de commentaires à faire à cette question*», ne nous a pas surpris, l'attitude passive des autres représentants du personnel est des plus surprenante !.

De plus, nous avons de nombreuses interrogations sur les licenciements de Sofiène et de Vincent intervenues avant les vacances d'été auxquelles nous ne pouvons pas répondre faute d'informations.

Fiches de paie (suite) :

Après 21 mois d'utilisation, le système de gestion des paies initié par T&D n'atteint toujours pas les **objectifs** annoncés à l'origine par notre RH.

Aujourd'hui, cette dernière est incapable (ou n'a pas la volonté) de régler le problème de droits aux congés d'ancienneté pour les salariés concernés par un changement. Elle n'est même plus sûre de son explication sur les raisons de ce dysfonctionnement.

Nous vous appelons d'ailleurs à vérifier le nombre de jours auxquels vous pouvez prétendre si votre situation d'ancienneté a évolué depuis le mois de Juin 2008...et aussi à vérifier vos feuilles de paie chaque mois.

Rencontre du lundi 12 octobre :

Informés tardivement, nous n'avons pas pu effectivement pour des raisons de disponibilités des uns et des autres nous rendre à la rencontre avec l'opposition municipale de Mâcon.

Dans un souci de courtoisie, nous avons adressé en son temps un message à Pierre Martinerie et ses colistiers pour les informer de notre absence et leur rappeler notre **opposition** au projet de cession de T&D.

Rencontre du vendredi 23 octobre :

Sauf problème majeur, Sud sera représenté :

- par Francis CLEMENT et Jean-Claude MOUTON chez le Sénateur Maire de Mâcon à 10h00.

- par Jean-Pierre BOUILLOUX et Gérard LUOND chez le Député à 15h00.

Projet de vente d'AREVA T&D :

Nous avons été informé lundi 12 octobre en préparatoire de CE qu'un CCE avait eu lieu le 6 octobre traitant du projet de cession de T&D.

Notre établissement était représenté, nous semble t'il, par les 4 personnes désignées par notre Comité d'Etablissement....et peut-être par 1 ou 2 autres ?

Nous aurions du avoir un compte-rendu de nos représentants lors du CE de vendredi 16, mais malheureusement celui-ci n'a pu être finalisé par les auteurs...

Donc, nous n'en savons pas plus sinon que l'expertise présentée au Comité de Groupe Européen le 2 octobre et au CCE le 6 octobre indique qu'avec différents leviers d'action, il reste un financement à trouver largement inférieur à la valeur de cession de T&D.

Forts de ces éléments, la cession n'est donc pas impérative et des solutions complémentaires peuvent être trouvées. Pour cela, nous vous proposons de rejoindre l'action organisée par les Organisations Syndicales de T&D MACON (sauf la CGC) ce samedi 24 octobre 2009.

Activités Sociales et Culturelles :

En fin de réunion de CE, un coin de la « bâche » qui couvre la gestion opaque du CE s'est levé!..

OUI, nous avons été consultés sur un projet d'activité dite « *Chiens de traîneaux* » pour les enfants du personnel qui devrait se dérouler le 20 décembre.

Malgré le peu d'informations (entre autres, pas de budget prévisionnel) en notre possession, nous avons tout de même donné un **avis favorable**.

Par contre, ce que l'on peut vous dire et qu'ils n'ont pas écrit dans le courrier reçu par chacun, c'est que les règles administratives 2009/2010, le règlement des Chèques Vacances 2010 et le règlement de Séjours Vacances Familles 2010 ont été validés par **4** élus sur 7 (ou **1** OS sur 3) au CE de septembre.

Si notre position pour les règles administrative et les Chèques Vacances **est identique à 2008**, la nouveauté concerne notre vote négatif (**une première !**) au Règlement Vacances Familles 2010 qui instaure une **ristourne de 30%** aux retraités sur les séjours dans les réalisations du CE **à toute époque de l'année**, ce qui conduit ceux-ci à bénéficier de tarifs plus avantageux que certains actifs.

Nous reviendrons vers vous dans les prochaines semaines pour vous donner plus d'éléments et vous faire part de nos propositions sur ce sujet.

A SUIVRE....

MACON, le 20 octobre 2009